

Ecole maternelle de la Chevalerie  
1 bis rue des Charrons  
28230 Droue-sur-Drouette  
e-mail : ce.0280583g@ac-orleans-tours.fr

## Procès-verbal du 3ème conseil d'école

Vendredi 6 juin 2017, 18h45

**Présents :**

Monsieur ABELANET, Président du Syndicat intercommunal de La Chevalerie,  
Madame BONVIN, Conseillère Municipale Epernon, Syndicat intercommunal,

**L'équipe enseignante :**

Madame CHELIN, Mme CLAIRET, Mme TURPIN, et M. CHUBERRE (titulaire remplaçant), enseignants.

Monsieur MAGNAC, Directeur.

**Les représentants des parents d'élèves élus :**

Madame DU SONG, Madame POURNIN, Monsieur GUEGUEN, Monsieur LEROY,  
représentants des parents élus.

**Excusés :**

Madame FERANT, Inspectrice de l'Education Nationale chartres IV,

Madame MOREL OBLET, représentantes des parents élus

Blandine BAUDELOT et Sandra DELAUNAY, CCPEIDF

Monsieur LELOUREC, Directeur Enfance-Jeunesse, CCPEIDF,

Madame MARC, enseignante,

Mme PEYROU enseignante (décharge de direction).

**Absents :**

Monsieur RITTNER, Vice-Président du syndicat intercommunal,

Ce conseil d'école est le dernier de l'année scolaire mais sera, également, le dernier de l'école maternelle de la chevalerie à 5 classes. Avec l'ouverture de la maternelle Louis Drouet, la maternelle la chevalerie perd 2 classes. Il n'y aura donc que 3 classes à la rentrée.

C'est l'occasion de remercier nos deux collègues, Mme CHELIN et Mme CLAIRET pour leur implication et leur engagement dans l'école durant ces trois dernières années. Je leur souhaite bon courage et réussite dans leurs nouvelles affectations.

Merci, aussi, à Fabienne, Célia et Cinthya, nos ATSEM qui quittent l'école vers d'autres écoles d'Epernon. Je leur souhaite bon courage et réussite dans leurs nouvelles affectations.

Je remercie les municipalités pour les aménagements et leur volonté de toujours accueillir les élèves de la maternelle la chevalerie dans les meilleures conditions.

Enfin merci aux parents d'élèves élus qui ont toujours montré leur volonté de faire avancer l'école dans l'intérêt des élèves.

- **Prévision d'effectif 2017/2018,**

Selon les effectifs fournis par Madame GOMY, secrétaire du service scolaire d'Epernon, au 30/05/2017 il est prévu :

Année scolaire 2017/2018 (3 classes): 77 élèves, soit une moyenne de 25.66 élèves/classe.

29 PS, 23 MS et 25 GS

On peut noter que l'école maternelle de la chevalerie a la plus forte moyenne d'élèves/classe du secteur.

- **Organisation retenue pour 2017/2018,**

En raison des effectifs qui changent très souvent, de l'absence de Mme MARC et des modifications concernant l'école la réflexion du conseil des maîtres est toujours en cours.

Les classes devraient être :

1 classe de 29 petites sections,

1 classe de 23 moyennes sections,

1 classe de 25 grandes sections.

- **Travaux,**

- o La question du déménagement du mobilier du préfabriqué :

Monsieur Abelanet nous expose le planning de démontage des structures.

- Durant la fin de l'année, le mobilier n'appartenant pas au syndicat sera étiqueté et vidé,
- Durant la troisième semaine du mois de juillet, les services techniques d'Epernon viendront chercher le mobilier pour le transférer à la maternelle Louis Drouet ou le stocker,
- Durant la quatrième semaine du mois de juillet, la société propriétaire des modules viendra les démonter,
- En Août, les plots de béton qui supportaient le préfabriqué seront enlevés et le terrain remis en état : combler les trous, engazonnement de la zone, fermeture de la cour par un grillage (une réflexion sur le clôturage est à mener en fonction des besoins du périscolaire).

o Utilisation de la classe surnuméraire de l'école :

Suite à la réunion avec la Communauté de communes (périscolaire), le syndicat intercommunal (M. Abelanet) et l'équipe enseignante du 23 mai 2017, Monsieur Abelanet nous explique que cette classe surnuméraire pourrait revenir aux enseignants afin de pouvoir améliorer les conditions d'apprentissages des élèves en créant une salle multi-activités (bibliothèque d'école, salle de réunion, lieu de stockage des ateliers autonomes, bureau des atsem etc...). En effet, il était initialement prévu que cette salle reviendrait au périscolaire. Monsieur Abelanet explique que la salle qui devrait être créée à côté du restaurant scolaire (suite à des travaux durant l'été) conviendrait pour le périscolaire. Cependant il attend l'accord de la présidente de la communauté de communes sur l'attribution de ces locaux et sur le financement d'une partie des travaux.

Il n'est donc pas encore pris de décision concernant les modalités de déménagement du mobilier de cette classe.

o Les travaux d'été :

Afin de rendre plus claires les demandes de travaux il est proposé à Monsieur Abelanet de faire une réunion avec M. Magnac et M. Loir lors de la dernière semaine d'école afin de montrer où les interventions des services techniques sont nécessaires durant l'été. Celle-ci est acceptée. M. Magnac se charge d'organiser cette réunion.

- Vérification des éclairages intérieurs (ampoules, néons etc...) à chaque période de vacances ou lors du passage des services techniques,

- Reprise de tous les bas des murs abimés dont la peinture s'écaille suite aux inondations de juin
- Vérification du toit au niveau des wc intérieurs, cf. dalles tachées et coulures sur le mur,
- Vérification et réparation des anti-pince-doigts de l'école,
- Poignée de la porte de gym,
- Fabrication de placards dans le couloir,
- Electricité du rideau du dortoir,
- Mise en place d'un système d'ouverture à distance du portail de l'école (gâche électrique),
- Mise en service d'un système d'alerte PPMS (minimum 2 moyens de prévenir : sonore et visuel),
- Installation de rideaux occultants permettant la mise en sureté des élèves (PPMS),
- Réparation de la serrure du portillon périscolaire (entre la maternelle et l'élémentaire),
- Reprise des plafonds sous-toit côté drouette,
- Faux plafond des WC extérieurs,
- Nettoyage des grilles d'aération (plafond intérieur/extérieur), trop hautes pour le nettoyage quotidien des ATSEM (ou fournir un matériel adapté)
- Remise en état de la cour de récréation :
  - o Peindre des jeux de sols dans la cour de récréation,
  - o fermer la cour de récréation avec un grillage après l'enlèvement du préfabriqué (en gardant les portillons et les chemins),
  - o Nettoyage des surfaces amortissantes des aires de jeux et vérification de celles-ci à chaque période de vacances,
  - o Nettoyage des jeux de cour à chaque période de vacances,
  - o Fixer les nouveaux éléments de la cour (principalement la maisonnette) et fixer les tables à sable pour éviter qu'elles ne soient volées ou jetées dans la Drouette,
  - o Entretien régulier et rigoureux de la pelouse, réaliser l'élargissement des chemins en enrobé etc...
- Taille régulière des haies sur le chemin menant au car et emprunté par les ATSEM et les élèves matin et soir.
- installation d'un panneau de stationnement réservé sur le parking devant école, afin d'éviter que des particuliers se garent pour la journée (2 véhicules quasi quotidiennement).

Afin de ne pas gêner l'organisation de l'école durant les petites vacances scolaires, il est demandé que le cirage annuel des sols soit fait pendant les vacances d'été.

- **Questions des parents d'élèves,**

*Thème : SECURITE*

*Sous-Thème : SECURITE DES LOCAUX*

*Demande de renforcement de la vigilance des animateurs du périscolaire pour les départs du soir.*

L'équipe du périscolaire indique que cela a été évoqué en réunion d'équipe et que des consignes ont été transmises

*Sous-Thème : SECURITE DES ABORDS*

*Demande d'amélioration du traitement du stationnement aux abords de l'école  
Demande d'amélioration des conditions de circulation et de stationnement aux abords de l'école.*

Plusieurs solutions ont été à l'étude (parking, modification du stationnement...), cependant il convient d'attendre et de voir l'évolution suite à la baisse importante des effectifs de la maternelle pour l'année prochaine. En attendant il est demandé aux parents qui accompagnent leurs enfants en voiture de ne pas stationner dans la rue des charrons mais de privilégier les rues adjacentes. Il est également nécessaire que tout le monde fasse preuve de civisme en respectant le code de la route (stationnement, vitesse etc.)

*Thème : PERISCOLAIRE*

*De nombreux parents ont fait part de leur insatisfaction sur l'accueil (absence de bonjour/au revoir)*

· *Demande d'amélioration de l'accueil*

*De nombreux parents indiquent qu'ils trouvent les tarifs du périscolaires élevés et s'inquiètent d'une éventuelle augmentation pour l'année prochaine*

· *Quels impacts tarifaires suite à la fusion des communautés de communes ?*

*Thème : INTERCOMMUNALITE*

*Quelles seront les conséquences de l'agrandissement du périmètre intercommunal ? Cela risque-t-il de modifier les horaires, le service rendu par le périscolaire, les tarifs,...* ?

Ces thèmes ont déjà été exposés lors du deuxième conseil d'école (cf. PV du conseil d'école du 3 mars 2017).

Il est précisé qu'il n'y aura pas de modification des tarifs pour 2017/2018.

*Thème : BLOG BENEYLU*

*Les parents souhaiteraient obtenir un retour d'évaluation/d'utilisation de BENEYLU après 1 année de mise en service*

*De nombreux parents regrettent le cahier de vie papier, l'alimentation non régulière du site selon les classes et trouvent que le blog ne favorise pas l'échange avec les enfants (support non adapté à des petits)*

La mise en place de l'Environnement Numérique de Travail Beneylu est une demande de l'Inspection validée par le conseil des maîtres.

Le blog a été utilisé par toutes les classes comme cahier de vie de l'élève. Celui-ci doit servir de support pour que les enfants expliquent ce qu'ils ont fait à l'école.

Les familles ont pu avoir des photos en couleurs et des informations rapides sans gaspillage et en préservant l'environnement.

Nous continuerons de l'utiliser l'année prochaine. Peut-être, même, utiliserons nous l'ENT pour le cahier de liaison.

*Thème : CONSTRUCTIONS (école maternelle)*

*Point sur l'avancée des travaux de construction de la nouvelle école maternelle : ouverture au 1er septembre toujours envisageable ?*

Au jour du conseil d'école, il y a un peu de retard (une semaine environ), mais il est possible de rattraper ce retard et de tenir la date de livraison aux environs du 14 juillet. Tout sera fait pour que l'école ouvre le 4 septembre. Si cela n'est pas possible tout est organisé pour accueillir les élèves dans l'école élémentaire le temps de la fin des travaux ou de l'aménagement.

Mme Chelin, future enseignante de la maternelle Louis Drouet s'inquiète du mobilier et du matériel. Le mobilier de l'école maternelle de la guesle restant introuvable, et le mobilier du préfabriqué (appartenant à Epernon) ne pourra pas permettre d'équiper une classe entière. Elle s'inquiète aussi pour l'organisation dans le cas où les élèves seraient accueillis à l'élémentaire (WC, dortoirs etc...).

Mme Bonvin indique que tout sera fait pour retrouver le matériel de la guesle ou du matériel de remplacement.

Il est précisé que des commandes pour l'équipement d'une classe entière ont été faites.

*Thème : RYTHME SCOLAIRE*

*La majorité des parents indiquent que les enfants sont fatigués. Le mercredi travaillé ne permet plus aux enfants de se reposer et de faire une coupure dans la semaine*

*Une remise en cause de l'organisation actuelle est-elle envisagée ?*

Il sera possible à chaque commune d'avoir plus de liberté dans le choix des rythmes de travail des élèves (continuer sur 5 jours ou revenir à 4 jours).

M. Abelanet nous indique que ce choix devra avoir lieu avant l'année 2018/2019.

En ce qui concerne l'année prochaine il n'y aura pas de changement de rythme.

M. Leroy, représentant des parents d'élèves élus, demande que l'année prochaine une large consultation se déroule avec tous les protagonistes (enseignants, parents, périscolaire, municipalités etc.). M. Abelanet accepte ce principe.

Président de séance :  
Dominique MAGNAC

